

Société anonyme au capital de 11.000.000 de dinars
Immatriculée au Registre de Commerce auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis
Sous le numéro B164701996
Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658 – 2070 LA MARSA

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la Société ADWYA, sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le mardi 27 mai 2008 à partir de 10:00 hrs à la Maison de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal, Maison de l'Entreprise, 1053 Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- (1) Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007;
- (2) Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2007;
- (3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2007;
- (4) Quitus aux administrateurs;
- (5) Affectation des résultats;
- (6) Ratification de la cooptation d'administrateur, démission et cooptation d'administrateurs ;
- (7) Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et du comité d'audit ;
- (8) Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir, dont l'imprimé est disponible au siège de ADWYA, à retourner dûment signer trois jours au moins avant la réunion.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

Le Président du Conseil d'Administration

Tahar EL MATERI

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MARDI 27 MAI 2007

- (1) Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007;
- (2) Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2007;
- (3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2007;
- (4) Quitus aux administrateurs;
- (5) Affectation des résultats;
- (6) Ratification de la cooptation d'administrateur, démission et cooptation d'administrateurs ;
- (7) Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration eu du comité d'audit ;
- (8) Pouvoirs en vue des formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 27 MAI 2008

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté. Cette résolution a été adoptée à.....

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et après lecture des rapports du commissaire aux comptes y afférents, approuve lesdits états financiers. Cette résolution a été adoptée à.....

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2007. Cette résolution a été adoptée à.....

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale prend acte du résultat dégagé au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 3.498.306 DT et décide de distribuer des dividendes de 0,250 DT par action sur l'exercice 2007 L'affectation du bénéfice sera présentée comme suit :

- 1/ Bénéfice net d'impôt : 3 498 306 DT
- 2/ résultats reportés : pas de résultat
- 3/ Base de calcul de la réserve légale 3 498 306 DT
- 4/ Réserve légale (5%) : 174 915 DT
- 5/ Solde disponible après réserve légale : 3 323 390 DT
- 6/ Bénéfice distribuable : 3 323 390 DT
- 7/ Dividendes aux actionnaires (11 000 000 X 0.250 DT) : 2 750 000 DT
- 8/ Affectation au poste de réserve ordinaire 573 390 DT

Cette résolution a été adoptée à.....

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, ratifie la nomination de M. Mohamed Sakhr El Materi en tant qu'administrateur en remplacement de Mme Baya Annabi El Materi pour le restant de son mandat, tel qu'il a été décidé par le conseil d'administration en date du 13 juillet 2007. Cette résolution a été adoptée à.....

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de trois années (exercice 2008 2009 2010) le mandat des administrateurs suivants :

- 1/ M. Tahar El Materi
- 2/ M. Moncef El Materi
- 3/ M. Sofiene El Materi
- 4/ M. Mohamed Sakhr El Materi
- 5/ M. Moncef Zmerli

Cette résolution a été adoptée à.....

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de 5.000 DT le montant annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration. Cette résolution a été adoptée à.....

Les membres du comité permanent d'audit percevront en outre individuellement une somme annuelle de 5.000 DT en rémunération de leurs travaux au sein dudit comité. Cette résolution a été adoptée à.....

Septième Résolution

L'Assemblée Générale réserve deux nouveaux sièges au conseil d'administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération. Ces administrateurs sont :

•

Cette résolution a été adoptée à.....

Huitième Résolution

Le comité d'audit de ADWYA s'est réuni le 24 mars 2008 et mis à la disposition des membres du conseil d'administration son rapport..Cette résolution a été adoptée à.....

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres. Cette résolution a été adoptée à.....